

Présentation du PLF 2023 à Bercy

Innovant sur la forme, pas sur le fond

Pour la première fois depuis trente ans, les ministres ont invité les fédérations à une présentation de la partie consacrée à notre ministère dans le Projet de Loi de Finances 2023, le jour même où le gouvernement exposait celui-ci dans sa globalité au Conseil des Ministres.

Cette réunion, présidée par Madame la Secrétaire Générale a été précédée d'une intervention de Monsieur Attal, qui a présenté les grandes lignes du PLF 2023 pour Bercy.

FO Finances salue cette initiative novatrice qui permet de prendre connaissance des grandes lignes budgétaires pour l'année à venir dans un délai qui sied mieux à la démocratie sociale, mais là s'arrêtera notre satisfecit.

En effet, **FO Finances** ne partage pas les orientations qui se dégagent de ce PLF, à commencer par la poursuite des suppressions d'emplois dans les directions de Bercy.

546 nouvelles suppressions d'emplois en 2023, réparties pour les principales directions du ministère comme suit :

- ✓ **DGFIP – 850**
- ✓ **DGDDI – 11**
- ✓ **INSEE – 5**
- ✓ **SG + 46**
- ✓ **DGE + 19**
- ✓ **DGT + 27**
- ✓ **TRACFIN + 20**

La **DGCCRF** voit la création de 84 emplois liés aux JO 2024 et aux contrôles de l'accessibilité numérique que viennent atténuer les 60 suppressions liées au transfert de la sécurité alimentaire.

Le ministre indique que ce nombre de suppressions pourrait être reconduit tout au long du quinquennat.

Aucune revalorisation des traitements au-delà des 3,5% de juillet dernier, aucune mesure pour améliorer les déroulements de carrière et aucune réponse aux multiples revendications indemnitaires.

Néanmoins le ministre a donné son accord de principe pour l'harmonisation de l'IMT à hauteur de 106,26 € au SG, à l'INSEE et au SCL, selon des modalités à déterminer.

Quant au budget de l'action sociale et de la politique de santé au travail, l'engagement ministériel au comité technique de juin est confirmé, avec même une revalorisation, de plus de 3 M d'€.

Ce PLF a été construit sans remise en question profonde des réformes en cours, si ce n'est un nouveau calendrier pour le transfert des taxes de la Douane vers la DGFIP.

Le comité technique ministériel, programmé le 11 octobre en présence de Monsieur Attal, permettra à **FO Finances de revenir plus en détail sur les différents points de ce projet de loi de finances et d'exprimer ses revendications.**